

Conditions de la Gazette :

L'ABONNEMENT paraît les Mardis, Jendis, et Samedis. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner pour un mois ou plus. Ceux qui désirent cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant six mois d'avance.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de \$40 à \$80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Guiramaud.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence LeBlanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur. Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant.

POUR LIVERPOOL.

Le navire anglais, à voiles, double mâts, capitaine DAVID CANON, est actuellement prêt à recevoir un chargement pour le port susdit.

A Erêter,

La goëlette POMONE, capitaine Armand, est actuellement au bassin de réparation.

F. Maher.

POUR NEW-YORKS.

Le navire anglais, à voiles, double mâts, capitaine DAVID CANON, est actuellement prêt à recevoir un chargement pour le port susdit.

Le navire KENTUCKY, cap. Rathbone.

Le navire TALMA, cap. Marshall.

Le navire ILLINOIS, cap. Wagoner.

Le navire TENNESSEE, cap. Fowler.

Le navire LOUISIANA, cap. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

POUR LE BAYOU SARAH.

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires, le bateau à vapeur, fin manœuvre COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Jendis, à dix heures du matin.

POUR LE BAYOU SARAH.

La rousso-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemine, et les autres débarquements, le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jendis, à dix heures du matin.

POUR LE BAYOU SARAH.

La rousso-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemine, et les autres débarquements, le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jendis, à dix heures du matin.

LES sous-signés ont reçu par le navire LA EXTIO, un bel assortiment de coutellerie fine, de la fabrique du fameux Bradier, qui a obtenu plusieurs brevets d'invention et de perfectionnement.

De l'extrait d'eau de Cologne extra-superfine et dans de superbes flacons octogones, des nécessaires pour hommes &c.

Outre leur librairie littéraire et d'éducation, ils ont un très-grand assortiment de jouets d'enfants en gros et en détail, et des livres en lecture.

AUX AMATEURS D'HUITRES.

EXCELLENT Vin de Sauternes, à vendre.



J. B. JOINAU, SELLIER ET CARROSSIER.

PREVIENT ses amis et les habitants qu'il tient son atelier dans la rue Royale, entre St. Philippe et Dumaine, dans l'emplacement précédant occupé par Mr. Langued, où il entreprendra toute espèce d'ouvrages concernant son état, ainsi que les raccommodages.

Changement de domicile.

J. B. FAUCAT prévient le public qu'il a transféré son atelier, rue Condé entre les ruelles Ste Anne et Madison, où il continue à entreprendre toute espèce d'ouvrage concernant sa profession, et à des prix modérés.

Esclaves marrons détenus en Prison.

A BATON-ROUGE : Un nègre nommé Bib, âgé d'environ 25 ans, se disant appartenir à M. Hagan de la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé Tom, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant deux cicatrices sur le côté gauche du cou, et une autre sur la figure. Il se dit appartenir à Mr. Jean-Baptiste, demeurant à environ 9 milles au-dessus de la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé Moses, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 36 ans, ayant une cicatrice sur le front, se dit appartenir à Mr. John Lee, à la Nouvelle-Orléans.

Un nègre nommé William, taille de 5 pieds 8 pouces, âgé de 29 ans. Il se dit libre.

Un nègre nommé Louis, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 52 ans, ayant deux petites cicatrices sur le front. Il se dit appartenir à la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé Enoch, taille de 5 pieds 11, âgé de 22 ans. Il se dit libre.

Un griffon nommé Aaron, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé de 35 ans, se disant appartenir à Mr. John Thompson.

110 ballots marchandises récemment reçus, parmi lesquels il y a :

Coton de 5-4 et 4-4, Idem Fern 3-4 et 4-4, Gingas, Plaids, Tickings, Mouchoirs, toile d'Irlande, Rubans, batiste, peignes, Toile de Russie, osnaburges, Convertes, &c.

COLLEGE LOUISIANAIS.

AVIS.—Mr. Cuvelier voulant remplir au mieux possible les engagements qu'il a pris dans son prospectus, croit devoir prévenir les parents de ses élèves qu'il s'est adjoint des professeurs qui ne peuvent rien laisser à regretter.

Mr. Cuvelier saisit cette circonstance pour prévenir les parents de ses élèves ainsi que le public, que les exercices militaires qu'il avait annoncés dans le prospectus de son établissement, et qu'il avait suspendus à cause des grandes chaleurs, auront lieu trois fois la semaine, au lieu d'une seule, et qu'ils recommenceront à dater du 1er. Octobre prochain.

BOIS D'ACAJOU.

AVENDRE—18,698 pieds de BOIS D'ACAJOU de St.-Domingue (Nisao) qualité supérieure.

A LOUER.

TROIS Maisons à étages, situées vis-à-vis la halle aux viandes, à l'encoignure de la rue Madison, et de deux magasins avec entresols, deux cuisines à étages, &c.

UN marin étranger ayant laissé, il y a environ une semaine, dans une auberge de cette ville, un COFFRE contenant du linge de matelot et ne pouvant se rappeler l'endroit, prie la personne chez qui il l'a déposé, de le faire transporter à l'auberge de Mr. Meldor, rue de l'Hôpital.



WHEATON & JOHNSON, viennent de recevoir de New-York, par le navire Tennessee,

60 caisses de Chapeaux, Bottes et Souliers, parmi lesquels il s'en trouve de propres pour la saison ; le tout à un prix raisonnable, pour être comptant ou de bons billets.

Mairie de la Nouvelle-Orléans. Le prix de la viande fraîche étant aujourd'hui de \$6 00 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, quarante-deux oques de pain pour un escalin.—Nouvelle-Orléans, 3 Nov. 1827.

DOUBLONS—60 Doublons Colombiens, à vendre par Ter. sept T. Toby.

Demande d'un Apprenti. ON a besoin, à cette imprimerie d'un jeune homme d'environ 16 ans, très-actif et intelligent, parlant l'Anglais et le Français, pour lui apprendre l'art d'imprimer. Il recevra des gratifications raisonnables. 13 sept

Lectures sur le Mexique.

Guide du Voyageur. Continuant des détails sur les mœurs, les usages, le gouvernement des Mexicains ; des observations sur l'état actuel de la civilisation, de l'industrie tant commerciale qu'agricole, et sur l'exploitation et le régime des mines.—Par un Citoyen de la Nouvelle-Orléans, qui a parcouru le Mexique en 1824 et 1827.

Cet ouvrage se distribue par livraisons, en un pamphlet de 16 pages, qu'on pourra ensuite faire relier en un ou deux volumes. Chaque pamphlet contiendra une ou deux lettres ; il en sera imprimé un tous les quinze jours, et vendra au prix de 2 escalins.

On pourra s'en procurer aux librairies de Mrs. B. Levy, A. L. Boismare, et C. Jourdan & Co. ; à la pharmacie de Mr. Blanghet, et à l'imprimerie de cette feuille. A Donaldson, chez F. Boze. 1er. septembre

Le sousigné étant ici l'agent de Mr. Wm. Prince, de New-York, informe les personnes qui désirent faire venir des arbres fruitiers, des arbustes et plantes d'agrément, ou des fleurs, qu'en lui remettant leurs ordres écrits, il se chargera de les faire exécuter avec promptitude et beaucoup de soin dans le choix.

DESMARE, Rue St.-Philippe No. 178, ou à la Banque de la Louisiane. N. B. Il a reçu dernièrement de Mr. Prince, quelques catalogues, qu'il donnera avec plaisir aux amateurs. 1er sept

POIN—150 balles Poin, à vendre par A. BIJOTAT, rue Toulouse No. 188 1er sept

AVENDRE, 2 balles de rouge, qualité supérieure, 9 caisses bas de coton pour femmes : à vendre par Curell, Levasseur & Kilshaw. 1er sept

MARCHANDISES—En débarquement du navire Tennessee, de New-York, et à vendre par les sous-signés, 25 ballots de Marchandises, 4 caisses d'étoffes imprimées, 5 ditto mouchoirs de soie, 3 ditto mouchoirs bandana, de coton, 2 ditto sateenets bleus, 2 balles flux bombaret, couleurs assorties, 1 ditto convertes à la rose, 1 ditto bannelle rouge, 6 ditto osnaburges.

Ces marchandises, avec ce qu'ils avaient précédemment, forment un assortiment complet, qu'ils offrent à des prix raisonnables. Soher, Goodman & Co. No. 40 rue de Chartres 1er sept

Confitures de la Havane. Le sousigné vient de recevoir du brick Golden Grove, un assortiment complet de Confitures, proprement arrangées dans des boîtes de 6 et 12 verres, parmi lesquelles il y en de citron, gingembre, ananas, limons, oranges et gouayaves. Il vend aussi du jus de citrons, par barils, galons et bouteilles. Wm. Smith, rue Bienville, 43 1er sept

AVENDRE, en débarquement de la galiote Mélanie, capitaine Maxel, 6 balles soterias oucands crème de tarte, 3 do vertggris. 1 sept H. Perret & Charbonnet.

AVIS.—Mr. Pichon a l'honneur d'informer le public et particulièrement les parents de ses élèves, qu'à dater de Mercredi prochain (24 Octobre), la langue anglaise sera régulièrement enseignée dans son établissement par Mr. Marius Hanbrough. Prix : \$2 par mois. N: B. Cours de tenue des livres. 23 Octobre—2f

LETTRES de change sur Boston, à vendre par Ter. sept

LOTÉRIE De l'Eglise Catholique de L'ETAT DE LA LOUISIANE. 30<sup>e</sup> Class.

Devant être tirée en Novembre. PROSPECTUS.

Table listing lottery prizes and ticket counts: 1 Lot de... \$10,000 est... \$10,000, 1 Lot de... 8,000 est... 8,000, etc.

23,360 billets à \$6, 13,600 Blancs } à 6 piastres } 131,900

Dans cette loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux, et 7,800 avec un seul numéro.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

Table listing prize amounts for different ticket numbers: No. 1, 3 et 2 \$8000, 2, 1 et 3 6600, etc.

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelque ordre que ce soit, auront droit chacun à 1000

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelque ordre que ce soit, auront droit chacun à 500

Les 136 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir la 3 et le 4, auront chacun droit à 100

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis auront droit chacun à 10

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 6

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et les billets à la déduction ordinaire de l'impôt cent.

J. F. RIBETTY, Commissaire. L. POTIER, Administrateur Ayant fourni caution.

Tous les ordres devront être franc de port et seront exécutés avec promptitude S'adressant à J. C. VANDYKE—Agent, 1 sept No. 106, rue de Chartres.

AVIS aux Caboteurs, Colporteurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.

Le sousigné, adjudicataire de la ferme des licences à accorder aux caboteurs, pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux qui cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours, au coin des rues Conti et de la Lève No. 43, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 13 Février 1825, conformément à l'acte intitulé "Acte relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses casuelles de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou autres, hors des limites de cette cité, qu'il s'adressera à ceux qui se seront pas munis de licence. Il a placé, dans chaque paroisse, un agent de surveillance. L'amende est de \$50 à 100. P. D. HENRY. 25 octobre—12

F. S. DUFOUR, marchand-tailleur, rue de Chartres No. 135, à côté de la Bourse Hewlet, prévient le public ainsi que ses pratiqués, qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de DRAPS superfins et CASIMIRS. 20 octobre